

Cap-Santé, le 23 juin 2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Portneuf tenue le mardi 23 juin 2026 à 14 h 35, à la salle Saint-Laurent de la Préfecture, sise au 185, route 138, à Cap-Santé.

PRÉSENCES ET QUORUM

Le quorum étant constaté, la réunion est ouverte et présidée par M. Mario Alain (en visioconférence), préfet et maire de la Ville de Portneuf).

L'avis de convocation de la présente séance a été notifié, tel que requis par le *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de cette rencontre.

Sont présents, mesdames et messieurs les représentants suivants :

Ville de Cap-Santé, Tommy Lefebvre
Ville de Donnacona, Jean-Claude Léveillé
Ville de Neuville, Simon Sheehy (en visioconférence)
Ville de Pont-Rouge, Dany Bisson (en visioconférence)
Municipalité de Rivière-à-Pierre, Daniel Cauchon
Municipalité de Saint-Alban, Raymond Morissette (en visioconférence)
Ville de Saint-Basile, Alexandre Dostie (en visioconférence)
Municipalité de Saint-Casimir, Lise Baillargeon (en visioconférence)
Municipalité de Saint-Gilbert, Pierre Rivard (en visioconférence)
Municipalité de St-Léonard-de-Portneuf, Cédric Champagne (en visio)
Ville de Saint-Marc-des-Carières, Claire Dussault (en visioconférence)
Ville de Saint-Raymond, Claude Duplain
Municipalité de Saint-Thuribe, Guy Lachance

Sont également présents :

Josée Frenette, directrice générale et greffière-trésorière
Cindy Beauchemin, greffière-trésorière adjointe
Marie Simard Dufour, directrice du Développement du territoire et de l'économie
Valérie Veillette, directrice des finances et coordonnatrice en sécurité publique

Absences :

Municipalité de Deschambault-Grondines, Sylvain Ouimet
Ville de Lac-Sergent, Yves Bédard
Ville de Portneuf, Diane Godin
Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, Marc Ouellet
Municipalité de Saint-Ubalde, Guy Germain

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

3. SERVICE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

- 3.1 Gala des prix diamants – Projet de partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Portneuf

4. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Veuillez prendre note qu'en vertu de l'article 153 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), seul le sujet mentionné au présent avis sera traité, à moins du consentement unanime des membres du conseil, si vous êtes tous présents.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CRE 177-06-2026

Il est proposé par M. Dany Bisson et résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun sujet n'a été discuté.

3. SERVICE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

3.1 GALA DES PRIX DIAMANTS – PROJET DE PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU GRAND PORTNEUF

CRE 178-06-2026

CONSIDÉRANT que la MRC a tenu son premier *Gala des prix Diamants* le 3 avril 2025, que ce dernier fut un événement fortement apprécié de la communauté d'affaires portneuvoise et qu'il était prévu de tenir une édition aux 2 ans;

CONSIDÉRANT que la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Portneuf (CCIGP) a entamé des démarches auprès de la MRC afin d'établir un partenariat pour récupérer la gestion du *Gala des prix Diamants* et d'en faire un événement annuel;

CONSIDÉRANT que la commission du développement social et économique a été saisie de ce dossier et a rencontré le président et la directrice générale de la CCIGP à cet effet le 19 juin dernier;

CONSIDÉRANT que la CCIGP a déjà entamé ses démarches de partenariat pour l'année 2026-2027 auprès de commanditaires, ce qui nécessite une position rapide de la MRC afin d'éviter les doublons d'événements et le manque de synergie entre les deux organisations;

CONSIDÉRANT que le conseil a pu discuter du dossier en séance de travail ce 23 juin avec les membres de la commission du développement social et économique;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil de la MRC saluent les efforts déployés par la CCIGP pour fusionner des chambres de commerce afin de mobiliser les entreprises du territoire et d'amener une plus grande concertation et vision régionale du monde des affaires;

Il est proposé par M. Claude Duplain et résolu :

QUE le conseil de la MRC de Portneuf mandate la commission du développement social et économique afin de négocier avec la CCIGP le transfert de la gestion du *Gala des prix Diamants*, sans toutefois utiliser le libellé « *Gala des prix Diamants* »;

QUE cette négociation soit conditionnelle à la réception d'une demande formelle et écrite de la part de la CCIGP mentionnant l'ensemble de ses besoins et attentes de la part de la MRC ainsi qu'un plan d'affaires;

QUE ce transfert soit également conditionnel à la signature d'une entente de partenariat dûment signée entre les deux parties et établissant clairement les rôles et attentes de chacune;

QUE le préfet soit autorisé à signer toute entente de partenariat découlant des négociations avec la commission du développement social et économique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun sujet n'a été discuté.

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CRE 179-06-2026

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 14 h 36 sur la proposition de M. Simon Sheehy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je, Mario Alain, préfet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient, conformément à l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1).

Le préfet,

La greffière-trésorière,

Mario Alain

Josée Frenette